

LANGUE DE SPÉCIALITÉ ET SOUS-CODE HORIZONTAL. APPROCHES VARIÉES ET COMPLÉMENTAIRES

Pavλίna Žídková

Ministère des Affaires étrangères de la République tchèque
Université Palacký d'Olomouc
République tchèque
zidkova.pavlina@seznam.cz

Résumé. L'article rappelle quelques concepts des langues de spécialité et le concept du sous-code horizontal élaboré par le linguiste tchèque Jan Šabršula. Il esquisse l'évolution du concept des langues de spécialité (surtout en linguistique française et allemande) et quelques questions qui persistent, par exemple : Peut-on parler de la langue ou du vocabulaire, du texte de spécialité ? Comment faire la répartition des langues de spécialité ? L'article contient aussi des réflexions autour de ces questions en présentant et en développant le concept du sous-code horizontal et en le comparant aux concepts de la langue de spécialité.

Mots clés. Langue de spécialité. Sous-code. Sous-code horizontal. Jan Šabršula.

Abstract. Language for Specific Purposes and Horizontal Sub-code. Varied and Complementary Approaches. This paper focuses on different concepts of language for specific purposes and the concept of horizontal sub-code worked out by the Czech linguist Jan Šabršula. It marks the evolution of the concept of language(s) for specific purposes (especially in German and French linguistics) and any questions which persist, for example: Is it language for specific purposes or specialized vocabulary or text? How to categorize different languages for specific purposes? The paper also contains some thoughts concerning these questions by focusing on the concept of horizontal sub-code, by developing the concept of horizontal sub-code and by comparing the concept of horizontal sub-code and different concepts of language for specific purposes.

Keywords. Language for specific purposes. Sub-code. Horizontal sub-code. Jan Šabršula.

1. Introduction

Ferdinand de Saussure (1857-1913), dans *Le Cours de la linguistique générale*, constate : « Un degré de civilisation avancé favorise le développement de certaines langues spéciales (langue juridique, terminologie scientifique, etc.) » (Saussure, 2005 : 27). Le développement et la diversification de la science, de la technique, d'autres domaines spécialisés des activités humaines ne se sont pas ralentis depuis les temps de Ferdinand de Saussure. Il est logique que la problématique des langues de spécialité,¹ occupant des linguistes depuis quelques décennies, avec les appellations et avec les accents variés, soit toujours d'actualité.

Le but de cet article est de résumer l'évolution du concept de la langue de spécialité, de rappeler le concept du sous-code horizontal élaboré par Jan Šabršula, de présenter certaines de nos approches concernant le sous-code horizontal, de comparer le sous-code et la langue de spécialité et de réfléchir, à travers le concept du sous-code horizontal, au sujet de quelques questions liées aux moyens linguistiques de la communication de spécialité.

2. Langues de spécialité – approches variées

Ce chapitre essaye d'esquisser l'évolution et les différentes approches du concept de langues de spécialité et de mentionner quelques questions persistantes en liaison avec ce concept.

Charles Bally, dans son *Traité de stylistique française* (1930) fait la remarque au sujet de la langue scientifique. En même temps, son approche semble être très moderne, si nous suivons l'évolution du concept des langues de spécialité :

[...] il y a une forme de langage qui reflète d'une façon constante l'activité purement intellectuelle de la pensée, c'est la langue scientifique. Entendons-nous : la *langue* scientifique ne doit pas être confondue avec la *terminologie* scientifique ; [...] la langue scientifique est pour nous l'ensemble des moyens d'expression par lesquels l'esprit cherche à décrire la réalité ou à démontrer la vérité, c. à d. que la langue scientifique se confond, théoriquement, avec le mode d'expression intellectuel tout entier (Bally, 1930 : 117-118).

Bally ne cantonne donc pas la langue scientifique au vocabulaire mais il la considère comme un système sémiotique servant le scientifique lors de ses activités intellectuelles à la recherche d'une compréhension approfondie du monde.

Le linguiste tchèque, Bohuslav Havránek (1932), attribue dans sa théorie de la langue standard (*spisovný jazyk*) et des langues fonctionnelles une haute importance aux langues remplissant la fonction de spécialité pratique et de spécialité théorique (Havránek, 1932 : 42).²

Le concept des langues de spécialité a connu une évolution surtout depuis les années 1950. Le linguiste allemand Thorsten Roelcke (1999 : 15-17) distingue trois modèles de *langues de spécialité* :

1. « le modèle d'inventaire des moyens linguistiques » (*das systemlinguistische Inventarmodell*), employé surtout dans les années 1950-1970, les langues de spécialité en tant que systèmes des signes, l'accent est mis sur le vocabulaire, éventuellement sur les constructions syntaxiques spécifiques ;

¹ Il y a plusieurs désignations possibles, comme langues de spécialité(s), langues spécialisées, langues en spécialité. Nous allons employer de préférence la désignation langue(s) de spécialité.

² Le concept des langues fonctionnelles dans la linguistique tchèque a favorisé le développement du concept des styles fonctionnels, entre autres des styles spécialisés pratiques et théoriques, du style administratif etc. La problématique de la communication spécialisée est liée, dans le milieu linguistique tchèque, surtout au domaine des styles fonctionnels.

2. « le modèle contextuel » (*das pragmalinguistische Kontextmodell*), employé surtout dans les années 1980 – début des années 1990, l'accent est mis sur les textes de spécialité ;
3. « le modèle fonctionnel » (*das kognitionslinguistische Funktionsmodell*), employé à partir des années 1990, l'accent est mis sur les fonctions cognitives des acteurs de la communication spécialisée – au producteur et au récepteur.

Ces modèles se distinguent en fonction de l'élément de la communication qui est souligné (le code employé, l'énoncé produit ou les acteurs de la communication). Ces modèles ne s'excluent pas les uns des autres, mais ils sont complémentaires (Roelcke 1999 : 15-31).

Ces approches variées des langues de spécialité sont perceptibles aussi dans la linguistique française. Le linguiste d'origine tchèque Rostislav Kocourek se pose dans sa monographie *La langue française de la technique et de la science : vers une linguistique de la langue savante* (Kocourek, 1991) trois questions concernant le concept des langues de spécialité : peut-on parler de langue de spécialité ou de vocabulaire de spécialité ; de langue de spécialité ou du discours ; de langue de spécialité ou de style (registre) (Kocourek, 1991 : 14-18) ? Kocourek (1991 : 14-15) mentionne certains auteurs (Rey,³ Mounin, Quemada) qui, dans les années 1970, évitaient le terme « langue(s) de spécialité(s) » en soulignant surtout « le(s) vocabulaire(s) de spécialité(s) ». D'autres linguistes n'hésitaient pas à employer la désignation « langues de spécialité ». Galisson et Coste comprennent les langues de spécialité (ou langues spécialisées) comme

expression générique pour désigner les langues utilisées dans les situations de communication (orale ou écrite) qui impliquent la transmission d'une information relevant d'un champ d'expérience particulier (Galisson, Coste, 1976 : 511).

Galisson et Coste distinguent les langues scientifiques, les langues techniques et les langues professionnelles ou de métiers (1976 : 511).

Kocourek emploie le terme langue de spécialité, en évitant le conflit entre les langues de spécialité en tant que systèmes et entre les textes de spécialités :

Dans notre approche, il n'y a pas de conflit essentiel entre discours (texte) et (le système de la) langue : l'abstraction du système est issue des textes. Il n'y a pas de conflit, pourvu que cette approche ne passe pas sous silence l'importance du vocabulaire (Kocourek, 1991 : 16).

Kocourek comprend la langue de spécialité surtout en tant qu'une variété, une sous-langue d'une langue :

[...] la langue de spécialité est une sous-langue, une variété, un style de la langue tout entière [...] La langue de spécialité est plus qu'un registre (soutenu, courant ou familier) plus que le discours, plus que le vocabulaire ou que la terminologie (Kocourek, 1991 : 40).

Les linguistes Isabel Desmet et Samy Boutayeb (1993) ont de même défini les langues de spécialité en tant que systèmes des signes reconnaissables à partir des énoncés produits :

3 Alain Ray a mentionné les vocabulaires, les usagers et les discours de spécialités (voir Kocourek, 1991 : 15).

En effet, au même titre que la langue, les LSP⁴ constituent un système sémiotique abstrait. A ce titre, les propriétés des LSP sont, de fait, dégagées à partir des propriétés individuelles de leurs manifestations particulières, textes et discours (Desmet, Boutayeb, 1993 : 8).

Le troisième modèle des langues de spécialité présenté par Thorsten Roelcke ne souligne au premier plan ni le code, ni le texte produit, mais les acteurs de la communication spécialisée et leurs fonctions cognitives. Cette tendance est perceptible dans les constats récents d'Yves Gambier : « On s'est éloigné de la notion de LSP, < langue > réifiant les discours de spécialistes. » (2016 : 7). Il met en relief les particularités issues du degré de spécialité des acteurs de la communication :

Ainsi, plutôt que de se borner à la seule description linguistique de surface, on en vient à établir une typologie des communications entre experts ou spécialistes de même domaine, entre experts relevant de domaines différents (et donc ne partageant qu'en partie un certain nombre de référents), entre experts et non-experts, entre experts et aspirants à l'expertise [...]. (Gambier, 2016 : 6).

Yves Gambier évite même la désignation de *la langue* de spécialité :

Langue de spécialité est peut-être un hyperonyme excessif dans la mesure où il ne s'agit pas d'une langue à part (même si son lien à la langue dite générale reste ambigu) mais d'une terminologie et d'une syntaxe spécifiques, assorties d'une organisation discursive qui vise l'objectivité de la communication dans une discipline donnée (Gambier, 2016 : 2).⁵

Même si l'histoire du concept de langue(s) de spécialité(s) est assez longue et assez riche, les linguistes ne sont pas unanimes à ce sujet, comme l'a constaté entre autres Elisa Lavagnino :

Malgré les nombreuses études sur la langue de spécialité (LSP), il est encore difficile de bien la définir, les chercheurs n'étant pas toujours d'accord sur l'extension à donner à ce concept (Lavagnino, 2012 : 48).

La théorie des langues de spécialité ne cesse donc pas d'associer certaines questions. Ce n'est pas seulement la désignation *langue* qui est remise en question, c'est aussi *la spécialité* qui peut être perçue comme problématique.

Il paraît être inévitable de distinguer différentes langues de spécialité en fonction des spécialités particulières :

Ce sont les **critères externes** à la linguistique – c'est-à-dire les critères du domaine – qui décident le premier découpage de la langue, des textes de spécialité (Kocourek, 1991 : 24).⁶

Les notions élémentaires dans ce contexte – domaine, spécialité, expertise – ne sont pas univoques (voir Kocourek, 1991 : 24-25 et 32-37 ; Roelcke, 1999 : 17-18 ; Gambier, 2016 : 6). Ensuite, le nombre en augmentation et la complexité de différentes spécialités des sciences et des domaines spécialisés d'activités humaines ne sont pas favorables à une répartition univoque des langues de spécialité (voir Kocourek, 1991 : 34-36). De plus, ces critères essentiels pour distinguer les

4 Les langues spécialisées ou bien les langues de spécialité.

5 Les mots en italiques sont repris du texte original.

6 Les mots en gras sont repris du texte original.

différentes langues de spécialité sont extralinguistiques (voir Kocourek, 1991 : 35-36 ; Roelcke, 1999 : 37-38 ; Gambier, 2016 : 3). Ainsi, un groupe de langues de spécialité peut contenir des codes ou des textes tout à fait hétérogènes⁷ (voir Roelcke, 1999 : 38). Il serait donc souhaitable de prendre plus en considération des critères linguistiques (vocabulaire spécialisé, constructions syntaxiques particulières, phraséologie spécifique, etc.).

Il y a encore d'autres questions – par ex. est-il possible de parler des langues de spécialité des sous-spécialités d'une discipline ? Est-il possible de parler des langues de spécialité dans le contexte des loisirs (voir Kocourek, 1991 : 35) ? Si nous élargissons cette question, est-il possible de réfléchir aux langues de spécialité dans le cas des religions ? Des arts ? Des sports ? De l'administration ?⁸

3. Sous-code horizontal

Dans ce chapitre sera rappelé un autre concept des moyens linguistiques servant à la communication spécialisée, celui du sous-code horizontal, élaboré par les linguistes tchèques Jan Šabršula et Jitka Svobodová. Nous allons aussi présenter certaines de nos propres interprétations concernant le sous-code horizontal.

Jan Šabršula considérait que « La langue existe dans ses sous-systèmes » (Šabršula, 1985 : 11). En référence au linguiste français Frédéric François (voir Šabršula, Svobodová, Krejzová, 1983 : 296), Šabršula va préférer la désignation sous-code (au lieu de sous-système ; il continue néanmoins à employer les deux termes dans un sens synonymique). Il adopte de même la division de Jitka Svobodová sur les sous-systèmes verticaux et horizontaux,⁹ en comptant aussi avec les sous-systèmes « diatopiques » (Šabršula, Svobodová, Krejzová, 1983 : 300).

Le sous-code, le sous-système, d'une langue est considéré comme

un système au sein de la langue nationale, créé pendant l'histoire et reconnu par la société, disposant d'un certain nombre de moyens linguistiques et de traits de système particuliers. Il partage la majorité des moyens linguistiques et de structures avec les autres sous-codes de la langue (Šabršula, Svobodová, Krejzová, 1983 : 296).¹⁰

Les sous-codes verticaux sont distingués selon les niveaux de la langue (le français soigné, neutre, relâché)¹¹ (Šabršula, Svobodová, Krejzová, 1983 : 300-301 ; Šabršula, 2008 : 12). Ce sont les sous-codes horizontaux qui servent la communication lors d'une activité de spécialité. L'axe horizontal est présenté comme « l'axe de compétence complémentaire de spécialité » (Šabršula, Svobodová, Krejzová, 1983 : 308 ; Šabršula, 2008 : 12). L'accent est donc mis sur la compétence linguistique particulière des locuteurs – des spécialistes. Šabršula et Svobodová

7 Imaginons par exemple les différences linguistiques et sémiotiques d'un traité spécialisé en mathématiques et d'un traité spécialisé en philosophie.

8 Dans la littérature allemande, il est fréquent de distinguer les langues de la science, de la technique et des institutions, ou bien aussi les langues théoriques et pratiques (voir Roelcke, 1999 : 34-37).

9 Il est fréquent de distinguer les langues de spécialité aussi sur l'axe horizontale et verticale, souvent en référence au linguiste allemand Lothar Hoffmann (voir Roelcke, 1999 ; Kocourek, 1991). Néanmoins, les concepts de la division des langues de spécialité et des sous-systèmes sur l'axe horizontal et vertical ne sont pas identiques.

10 Traduit du texte original tchèque. Pour la définition du sous-code il est possible de consulter de même Šabršula, 2008 : 10-11.

11 Svobodová distingue aussi le français tenu, familier, populaire, vulgaire selon les critères qu'elle désigne comme sociolinguistiques (Šabršula, 2008 : 11).

comptent de même avec les sous-codes sur l'axe « diatopique » (avec les dialectes régionaux) (Šabršula, Svobodová, Krejzová, 1983 : 314-316). Le sous-code horizontal peut être diversifié : sur l'axe horizontal, vu les spécialités au sein d'un domaine (par exemple : la chimie inorganique, la chimie organique, la chimie physique, etc.) ; sur l'axe vertical, vu l'existence des jargons ou des argots (par exemple : le jargon des médecins) (Šabršula, Svobodová, Krejzová, 1983 : 309-310). Šabršula et Svobodová constatent aussi une diversification du vocabulaire spécialisé selon la région, disons sur l'axe diatopique (par exemple : vocabulaire administratif selon les régions de la francophonie) (voir Šabršula, Svobodová, Krejzová, 1983 : 316). Les sous-codes horizontaux disposent surtout d'un vocabulaire particulier (appelé le champ morphosémiotique spécialisé), éventuellement des particularités au niveau morpho-syntaxique (Šabršula, Svobodová, Krejzová, 1983 : 308).

Vu la complexité des énoncés, il est évident que les locuteurs vont, en pratique linguistique, rarement employer un seul sous-code :

[...] il faut compter avec les interférences de ces sous-codes faisant partie d'un archi-système et, partant, avec certaines asymétries en ce qui concerne leurs emplois (Šabršula, 1985 : 12).

En revanche, en observant les énoncés, selon quels critères attribuer certains moyens linguistiques à un sous-code ? L'accent de la conception du sous-code paraît être mis surtout sur les critères purement linguistiques (un sous-système de la langue disposant des moyens linguistiques spécifiques). Néanmoins pour distinguer un sous-code horizontal des autres sous-codes horizontaux, Šabršula et Svobodová mentionnent certains critères extralinguistiques : le sous-système de l'informatique peut être délimité à la base de la partie de la réalité extralinguistique qui est dénotée par le champ morphosémiotique du sous-code concerné, à la base de la sphère de communication dans laquelle il est employé (informatique) et à la base des interlocuteurs (informaticiens, professionnels) (Šabršula, Svobodová, Krejzová, 1983 : 310). Les locuteurs (spécialistes) produisent des énoncés (textes) spécialisés, dans la situation de communication caractérisée par l'exercice de leur métier, pour désigner des sujets associés à leur profession, en se servant (entre autres) du sous-code de leur spécialité.

Sans vouloir mettre en doute les autres critères, nous soulignerons surtout deux critères pour distinguer un sous-code des autres sous-codes et pour attribuer certains moyens linguistiques à un sous-code donné : celui des moyens linguistiques particuliers et celui du concept désigné. Nous allons les illustrer par un exemple : imaginons un diplomate qui rédige à l'ambassade de France dans un pays P la note verbale informant sur le fait que l'ambassadeur de la République française a transmis la veille les lettres de créance au président de la République P, et, désormais l'ambassadeur de la République française est devenu l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire au pays P. Dans la note verbale, il y a des termes diplomatiques (*l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, les lettres de créance*), des syntagmes en congruence avec le sous-code diplomatique (*présenter les lettres de créance, porter à sa connaissance que*), les expressions de politesse (*Son Excellence Monsieur l'ambassadeur*), les formules obligatoires en début et en fin de note verbale (*L'ambassade de la République française présente ses compliments au Ministère des affaires étrangères de la République de P et a l'honneur de porter à sa connaissance que [...] L'ambassade de la République française saisit cette occasion pour renouveler au Ministère des affaires étrangères de la République de P les assurances de sa haute considération*). En conséquence de l'emploi de la formule initiale, il y a aussi une particularité syntaxique – le sujet (exprimé aussi à la 3^e personne

du singulier) s'adresse au destinataire à la 3^e personne du singulier. Ne serait-ce qu'à partir de ces quelques exemples, il est possible de déduire que la langue diplomatique contient certains moyens linguistiques particuliers et qu'il est possible de parler du sous-code de la diplomatie (il est possible de le délimiter par exemple dans le cadre du sous-code de l'administration en général).

Imaginons que le lendemain, un article paraisse dans le quotidien national informant de cet événement : *l'ambassadeur de la République française a présenté les lettres de créance au président de la République de P et a été accrédité en tant que l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire en République de P*. Il s'agit d'un article du journal destiné au grand public et non d'un document diplomatique, l'auteur est journaliste et non spécialiste en diplomatie. Évidemment, le journaliste ne va pas employer la formule initiale typique pour les notes verbales, il ne va pas s'adresser à ses lecteurs à la 3^e personne. Mais, il y aura dans cet article certains termes, peut-être certains syntagmes qui avaient été employés dans la note verbale (*transmettre ou présenter les lettres de créance, l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire*, etc.). Ces moyens linguistiques font-ils toujours parti du sous-code de la diplomatie ? Selon notre interprétation oui – ce qui importe, c'est le concept désigné.

De même, par exemple le syntagme *l'enseignement de l'Église*, employé dans le texte du *Catéchisme de l'église catholique*, apparaît dans le même sens dans un texte journalistique (d'après le corpus parallèle *InterCorp 2013*).¹² Dans les deux cas, nous considérons ce syntagme comme faisant partie du sous-code de l'église catholique. Le sous-code est une entité de la langue, il n'égalé pas les textes (voir par ex. Šabršula, Svobodová, Krejzová, 1983 : 295 ; Šabršula, 2008 : 11), tout en admettant que certains textes sont plus représentatifs pour un sous-code que d'autres. Une maîtrise approfondie du vocabulaire ou des particularités syntaxiques dans un domaine est supposée auprès d'un spécialiste dans le même domaine. Néanmoins il ne doit pas s'agir d'un professionnel employé dans ce domaine. Un écrivain, un journaliste ou un savant athée intéressé actuellement par le sujet de la religion catholique peut très bien acquérir la terminologie et certaines tournures employées par exemple dans le *Catéchisme de l'Église catholique*.

Revenons à la problématique de nombreuses spécialités qui ont servi de référence pour distinguer différentes langues de spécialité. Comment les sous-codes horizontaux sont-ils répartis ? Šabršula fait le lien entre les disciplines variées d'un domaine de spécialité et la diversification horizontale du sous-code lié à cette spécialité. Mise à part certaines disciplines scientifiques, il mentionne aussi les disciplines variées du sport (Šabršula, Svobodová, Krejzová, 1983 : 309). En ce qui concerne le découpage de différents sous-codes horizontaux, vu le poids problématique du phénomène de la spécialité, au lieu de s'orienter par exemple uniquement vers une gamme de spécialités à la base d'une classification des sciences, nous nous permettons un point de vue plus large. Une des fonctions essentielles du langage est qu'il sert comme instrument à la communication dans les interactions sociales (par exemple Legrand-Gelber, 1980 : 38-53). Les sociologues distinguent les interactions aléatoires, subjectives, et celles institutionnelles (Anzenbacher, 2004 : 7-8). Le philosophe et théologien autrichien Arno Anzenbacher distingue cinq domaines des interactions sociales institutionnelles (indépendantes de ses réalisateurs concrets) existant plus ou moins dans toutes les époques et partout dans le monde : celui de la famille, celui du savoir et des compétences ; celui de l'économie ; celui de la politique et du droit ;

¹² *InterCorp* est projet du corpus synchronique de textes parallèles de plusieurs langues, dans le cadre de *Český národní korpus* (« Corpus tchèque national ») (*InterCorp projekt paralelních korpusů Filozofické fakulty Univerzity Karlovy v Praze 2019*).

et celui de la culture et de la religion (Anzenbacher, 2004 : 8).¹³ Ainsi, en partant de la thèse de Jan Šabršula que les sous-codes partagent la majorité de ses moyens linguistiques et que la langue existe dans ses sous-codes, la répartition des moyens et des structures linguistiques sur l'axe horizontal pourrait être la suivante :

sous-codes du domaine familial	sous-codes du domaine du savoir et des compétences	sous-codes du domaine de l'économie	sous-codes du domaine de la politique et du droit	sous-codes du domaine de la culture et de la religion
moyens du langage commun				

Tableau 1 : Répartition des sous-codes horizontaux et moyens du langage commun

Les sous-codes du domaine familial vont disposer des moyens servant à la communication au sujet de l'éducation des enfants, de la sexualité, de la vie conjugale, des relations parentales, etc. Les sous-codes du domaine économique vont servir à la communication portant sur l'agriculture, l'industrie, les services, etc. Les sous-codes de la politique et du droit vont porter sur (ou seront employés dans) le domaine de l'administration, de la politique, du système tribunal, de la police, etc. Les sous-codes de la culture et de la religion seront employés dans les arts littéraires, les sports, les religions, etc. Les sous-codes des domaines du savoir et des compétences seront utilisés dans les traités scientifiques, le discours académique, les écoles, etc.¹⁴

Cette division est plutôt hypothétique, voire initiale. Ce qui importe pour délimiter un sous-code éventuel, c'est surtout l'existence des moyens linguistiques particuliers. Les frontières entre les sous-codes particuliers sont flous, mais chaque sous-code horizontal doit disposer de son noyau, de ses moyens linguistiques particuliers (voir Šabršula, 1985 : 12).

Cette approche pourrait aider à répondre aux questions si le langage des loisirs, des religions, de l'administration pouvait être considéré comme langue de spécialité. Il serait possible de classer par exemple le langage de la religion catholique parmi les sous-codes horizontaux de la culture et de la religion. Le langage scientifique, dont l'objet est cette religion, serait une couche, « une sous-variété » du sous-code (de la variété) de la religion donnée. Nous allons l'illustrer par une proposition de la répartition du sous-code de la religion catholique : ¹⁵

13 Cette classification, en liaison avec la répartition des sous-codes horizontaux, a été mentionnée dans l'article *Termes « endémiques »* (Žídková, 2013 : 163). Les auteurs du manuel de la stylistique de la langue tchèque, *Stylistika mluvené a psané češtiny* (Mareš, 2016 : 15), dérivent de même des sphères de communication à partir des domaines de la vie sociale.

14 Évidemment, aucun modèle n'est parfait. Nous pouvons, par exemple, nous poser la question de savoir où ranger les moyens linguistiques employés dans la pratique du soin médical ainsi que dans la science médicale. Nous allons nous contenter, pour le moment, de les attribuer au sous-code de la médecine faisant partie des sous-codes du domaine du savoir et des compétences.

15 Le sous-code de la religion catholique fait objet de nos recherches dans le cadre de la thèse de doctorat préparée.

sous-variété de la Bible	sous-variété de la liturgie	sous-variété des textes du magistère de l'Église catholique	sous-variété de la théologie	sous-variété de la pratique religieuse
--------------------------	-----------------------------	---	------------------------------	--

Tableau 2 : Répartition du sous-code de la religion catholique

Selon cette approche le sous-code de la religion catholique n'égal pas le langage scientifique de la théologie. La théologie catholique, diversifiée en plusieurs disciplines, reflète la religion catholique, en disposant sans doute de ses propres moyens linguistiques (au moins de la terminologie telle que par exemple *la théologie spirituelle, la théologie dogmatique, la théologie trinitaire, l'hypostase, l'union hypostatique, le dogme, l'appolinarisme, etc.*).

Le sous-code de la religion catholique va aussi comprendre les moyens linguistiques employés dans ses textes sources (la Bible, les textes du magistère de l'Église catholique tels que les encycliques, les documents des conciles, les catéchismes, etc.). Ce sont aussi les moyens linguistiques employés dans la vie pratique de l'Église catholique, par exemple dans la liturgie, dans les contacts quotidiens avec les fidèles, dans les activités caritatives, missionnaires et catéchétiques de l'Église, qui feront partie du sous-code de la religion catholique.

Le langage scientifique, celui de la théologie, ne représente donc qu'une partie, un hyponyme, d'un sous-code délimité à partir d'une interaction sociale. Nous comprenons la langue de spécialité plutôt très proche de langue de science, étant un cas spécial d'un sous-code horizontal ou faisant partie d'un sous-code horizontal.

Une sous-variété de la langue doit contenir des moyens linguistiques particuliers (par exemple des syntagmes *armer la création, affermir la création, fausser le droit, faire triompher le droit, chanter le droit, prendre le droit comme cordeau* particuliers pour la sous-variété biblique ; le dialogue du prêtre et du peuple dans le texte et dans la sous-variété liturgique : *Élevons notre cœur. – Nous le tournons vers le Seigneur* ; des salutations catholiques propres à la sous-variété de la vie pratique religieuse : *Salut et paix ; En union de prières* ; salutations catholiques en langue tchèque : *Chvála Kristu. – Navěky!*).

En accord avec cette approche, il serait moins difficile de parler du sous-code du sport, d'une religion, de l'art ou de l'administration que de parler de langue de spécialité de sport, etc. Par exemple, le sous-code du ballet comprendrait des moyens linguistiques particuliers employés dans les énoncés produits dans des écoles du ballet fréquentées par les amateurs ou par les professionnels, des moyens particuliers employés par les professionnels dans les théâtres, des moyens particuliers employés par les théoriciens de la danse dans les traités académiques, etc. Le sous-code de la diplomatie comprendrait les moyens linguistiques employés dans la pratique diplomatique dans les ambassades et dans les ministères des affaires étrangères, dans le contact quotidien parmi les professionnels de diplomatie, parmi les professionnels et le grand public, les moyens linguistiques employés dans les règlements destinés aux diplomates, les moyens linguistiques employés dans les traités académiques portant sur la diplomatie ainsi que les moyens linguistiques employés dans les articles dans les journaux portant sur les relations internationales, etc.

4. Conclusion

Nous avons vu une esquisse de l'histoire du concept de la langue de spécialité avec des accents différents (l'inventaire du vocabulaire et des moyens syntaxiques particuliers, le texte de spécialité, le locuteur – le spécialiste). Nous avons de même constaté certaines questions et la non-unanimité concernant les concepts de la langue de spécialité : Est-il possible de parler de la langue ou du vocabulaire de spécialité ? Ou du discours des spécialistes ? Comment répartir les langues de spécialité en fonction des disciplines de spécialités ? Au premier plan, le concept du sous-code horizontal semble être très proche du modèle de langue de spécialité en tant que l'inventaire des moyens linguistiques. Il est vrai qu'un vocabulaire spécialisé (et des particularités morpho-syntaxiques) représente le noyau d'un sous-code horizontal. Néanmoins, comme le rappelle le synonyme du terme sous-code, le sous-système, il ne s'agit pas d'un inventaire de moyens linguistiques statiques, mais d'un « organisme vivant », de moyens linguistiques particuliers utilisables dans le « bouillon » du système de la totalité de la langue servant à désigner des thèmes particuliers. Dans le concept du sous-code horizontal l'accent est mis également sur les locuteurs, car Šabršula et Svobodová désignent le sous-code horizontal en tant que sous-code de compétence particulière de spécialité (dans notre approche nous ne limitons pas les locuteurs d'un sous-code horizontal aux professionnels d'une discipline donnée). Le sous-code horizontal n'égale pas des textes de spécialité (Šabršula distingue strictement le sous-code et le texte) mais évidemment il est possible de définir un sous-code uniquement à partir des énoncés, des textes. Dans notre approche nous ne limitons pas l'emploi de certains moyens du sous-code aux textes d'une discipline donnée, néanmoins, nous le soulignons, certains types de textes sont représentatifs pour un sous-code, par exemple la note verbale pour la diplomatie. À la lumière de ces perspectives, le concept du sous-code horizontal est très proche des concepts des langues de spécialité que nous avons rencontrés (par exemple il est presque identique avec le concept de Kocourek (1991 : 40). Le concept du sous-code est même assez proche de l'approche de Gambier, qui pourtant, remet en question la désignation de la *langue* de spécialité (Gambier, 2016 : 2). Vu la distance que certains linguistes gardent par rapport à la désignation *langue* de spécialité (évoquant l'idée d'une langue particulière, à part), la désignation de sous-code ou de sous-système paraît être élégante et appropriée.

D'autres questions concernant le concept des langues de spécialité ont été mentionnées : comment faire la répartition des langues de spécialité, étant donné la complexité des disciplines, des spécialités ? Les langues des sous-disciplines sont-elles des langues de spécialité ? Les langues de loisirs sont-elles des langues de spécialité ? Ne devrait-on pas plus accentuer les critères linguistiques ?

Au lieu de se borner, lors de la répartition des sous-codes horizontaux, aux disciplines des spécialités (ce qui est un sujet problématique et complexe), nous proposons un point de vue plus large – la répartition des sous-codes horizontaux à partir des domaines des interactions sociales institutionnelles. Ainsi, sur l'axe horizontal, nous distinguons les sous-codes du domaine familial, du domaine du savoir et des compétences, du domaine de l'économie, du domaine de la politique et du droit et du domaine de la culture et de la religion. Ainsi, il ne serait pas tellement problématique de réfléchir aux sous-codes d'une religion, d'un loisir, d'un art ou d'une discipline administrative. Le sous-code peut être délimité en parties particulières que nous appelons les sous-variétés. Le critère primordial pour délimiter un sous-code ou une sous-variété est du genre linguistique, c'est l'existence des moyens linguistiques particuliers. La langue de spécialité est dans notre approche plutôt le code scientifique, servant aux descriptions scientifiques d'un domaine

(par exemple l'art, la religion, l'économie, la technique) et faisant souvent partie d'un sous-code horizontal. La langue de spécialité dans notre approche est donc hyponyme du sous-code.¹⁶

Il existe des concepts variés des langues de spécialité. Le concept du sous-code horizontal est plus proche des concepts de langues de spécialité qu'il paraît au premier plan. La désignation du sous-code est très appropriée, néanmoins les concepts des langues de spécialité ont une longue histoire et il ne faut pas les rejeter. De plus, dans le concept de la langue de spécialité, l'accent est actuellement mis, plus que dans le concept du sous-code horizontal, aux compétences cognitives des locuteurs. En revanche, le concept du sous-code horizontal peut aider à résoudre certaines questions qui restent liées aux langues de spécialité. Certaines approches des langues de spécialité et celles du sous-code horizontal sont sur certains points différentes, mais, en conséquence, aussi complémentaires.

16 Selon certaines répartitions, les langues de spécialités sont, elles aussi, réparties en langues théoriques et pratiques, par ex. la langue dans la pratique du traitement industriel des aciers et la langue académique portant sur le traitement des aciers (comparer à Havránek, 1936 ; Roelcke, 1999). Néanmoins, notre approche de la répartition des sous-codes horizontaux est différente et plus générale, basée sur le domaine des interactions sociales.

Bibliographie

- » ANZENBACHER, ARNO (2004). *Křesťanská sociální etika : úvod a principy*. Brno : Centrum pro studium demokracie a kultury.
- » BALLY, Charles (1930). *Traité de stylistique française*. Vol. 1. Paris : Klincksieck.
- » *Catéchisme de l'Église catholique* (1998). Paris : Centurion / Cerf / Fleurus-Mame / Librairie Editrice Vaticane.
- » DESMET, Isabel ; BOUTAYEB, Samy (1993). « Terme et mot : propositions pour la terminologie ». *La banque des mots*. Numéro spécial, pp. 5-32.
- » GALISSON, Robert ; COSTE, Daniel (1976). *Dictionnaire de didactique des langues*. Paris : Hachette.
- » GAMBIER, Yves (2016). « Des langues de spécialité aux documents multimodaux ». *Pratiques*, 171-172. <http://pratiques.revues.org/3183> [25-11-2017].
- » HAVRÁNEK, Bohuslav (1932). « Úkoly spisovného jazyka a jeho kultura ». In : Bohuslav HAVRÁNEK ; Miloš WEINGART (éd.). *Spisovná čeština a jazyková kultura*. Praha : Melantrich, pp. 32-84.
- » *InterCorp* (2013, verze 6). <http://www.korpus.cz/intercorp> [29-05-2013].
- » *InterCorp projekt paralelních korpusů Filozofické fakulty Univerzity Karlovy v Praze* (2019). <https://intercorp.korpus.cz> [05-09-2019].
- » KOCOUREK, Rostislav (1991). *La langue française de la technique et de la science : vers une linguistique de la langue savante*. Wiesbaden : Brandstetter.
- » LAVAGNINO, Elisa (2012). « Les langues de spécialité et la variation discursive : une étude contrastive de la réduction des termes complexes ». *Synergies Espagne*, 5, pp. 47-64.
- » LEGRAND GELBER, Régine (1980). « Spécificité sociale du langage humain ». In : Frédéric FRANÇOIS (éd.). *Linguistique*. Paris : Presses Universitaires de France. pp. 38-53.
- » MAREŠ, Petr (2016). « Úvod ». In : Jana HOFFMANOVÁ ; Jiří HOMOLÁČ ; Eliška CHVALOVSKÁ ; Lucie JÍLKOVÁ ; Petr KADERKA ; Petr MAREŠ ; Kamila MRÁZKOVÁ. *Stylistika mluvené a psané češtiny*. Praha : Academia, pp. 11-21.
- » ROELCKE, Thorsten (1999). *Fachsprachen*. Berlin : Erich Schmidt.
- » SAUSSURE, Ferdinand de (2005). *Cours de linguistique Générale*. Genève : Arbre d'or. <https://arbredor.com/ebooks/CoursLinguistique.pdf> [31-05-2019].
- » ŠABRŠULA, Jan ; SVOBODOVÁ, Jitka ; KREJZOVÁ, Anna (1983). *Základy jazykovědy pro romanisty*. Praha : Univerzita Karlova.
- » ŠABRŠULA, Jan (1985). *Substitution, représentation, diaphore*. Praha : Univerzita Karlova.
- » ŠABRŠULA, Jan (2008). *Základy francouzské stylistiky*. Ostrava : Ostravská univerzita v Ostravě.
- » ŽÍDKOVÁ, Pavína (2013). « Termes < endémiques > dans le sous-code langagier de l'Église catholique en français et en tchèque ». *Romanica Olomucensia*, 25.2, pp. 161-173.

Pavína Žídková

Ministerstvo zahraničních věcí ČR

Loretánské nám. 5

118 00 PRAHA 1

République tchèque